

suffisante tolérance, que j'ai . . . vue bien souvent à l'épreuve sans qu'elle se soit légèrement démentie qu'une seule fois, à ma connaissance.

J'ai dit précédemment qu'il n'est pas si facile, qu'on peut le croire, d'arriver à reconnaître, à l'aide de Clefs analytiques ou des descriptions même les plus détaillées, le genre et l'espèce d'une plante dont on veut savoir le nom. C'est pour cela qu'il importe, dans un ouvrage descriptif, de ne pas négliger le secours très important de l'illustration. Tout le monde ne peut avoir accès à un herbier dont les spécimens aient été déterminés avec les meilleures garanties d'exactitude, et y fixer, par comparaison, l'identité d'un végétal qu'il désire connaître. Les gravures, dont une Flore sera parsemée, suppléeront à cet avantage dans la mesure de leur nombre plus ou moins considérable. L'idéal, ce serait évidemment que toutes les plantes y fussent représentées. Mais si une illustration aussi multipliée serait extrêmement dispendieuse, même aujourd'hui où des procédés nouveaux diminuent beaucoup la dépense nécessaire pour cet objet, à plus forte raison, il y a quarante ans, où l'on ne pouvait guère compter que sur le travail du burin, était-il impossible d'y recourir. Il fallait donc se borner, pour ne pas rendre trop coûteuse la publication de la *Flore canadienne*, à n'illustrer que l'une ou l'autre espèce des familles les plus importantes. Et encore, même restreinte à ces proportions, l'illustration de l'ouvrage, gravée sur bois, dut occasionner une dépense assez notable.

La *Flore* est "ornée de plus de quatre cents gravures sur bois," comme il est dit à la fin du long titre de l'ouvrage. Par exemple, ces gravures étant réunis par groupe de 5, 6, et même de 8 ou 10, le nombre total des planches dispersées dans les deux volumes ne dépasse pas la cinquantaine. Cette quantité de planches gravées au burin semble suffisante, si l'on tient compte de la nécessité qu'il y avait de ne